1. Quelle est la place qu'occupent la précarité et la pauvreté parmi les questions que vous souhaitez voir abordées par la représentation nationale et que vous lui soumettrez ?

Elles occupent une place centrale car elles touchent une frange de plus en plus importante de la population et plus particulièrement la région Corse.

Tant que la situation ne sera pas stabilisée a minima, aucune autre réforme ne pourra être sereinement envisagée.

2. Avez-vous, vous-même, des propositions sur certaines de ces questions à proposer au débat public ?

Si la baisse de la TVA et le blocage des prix n'ont pas réussi à faire réellement regagner du pouvoir d'achat alimentaire chez nos voisins (Espagnol et Hongrois notamment) j'envisage cependant des mesures de contrôle strict des prix voire des négociations avec les distributeurs français avec des exigences renforcées pour la Corse et l'Outremer.

Ensuite, sur la question des énergies et de leur coût, la baisse promise par le gouvernement au premier trimestre 2025 doit être avancée le plus possible.

3. Avez-vous, à cet égard, déjà formé des projets d'intervention et d'interpellation du gouvernement, sur la prise en compte de cette problématique et sur les moyens qu'il envisage, de son côté, de mettre en œuvre pour lutter contre ces fléaux ?

Non, n’ayant pas encore été député je n’en ai pas eu l’occasion mais comme dit plus haut ce sera une de mes priorités.

4. Pensez-vous que la lutte contre la pauvreté doit s'adresser à toute personnes, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation ?

La paupérisation touche tout le monde sans distinction, il n’y a aucune différence à faire entre les citoyens. La lutte doit se faire au niveau national.

Au niveau politique :
5. Défendriez-vous la création d’un ministère entièrement dédié à la lutte contre la pauvreté ?

Oui. Je pense que c’est un combat qui nécessite des réformes et des actions réfléchies et coordonnées avec les autres ministères et pour cela il faut au moins un secrétaire d’état dédié.
6. Vous engagez-vous à participer aux commissions permanentes des affaires sociales et des finances pour influer sur les projets de loi concernant plus particulièrement la lutte contre la pauvreté ?

Pourquoi pas si j’en ai l’opportunité.

Que proposez-vous pour permettre aux plus pauvres de satisfaire leurs besoins fondamentaux dans les domaines suivants :
7. La santé en facilitant leur accès aux médecins et aux

structures hospitalières, qu'il s'agisse de soins, de prévention ou de suivi thérapeutique,

Il faut un véritable plan d'action pas seulement des promesses.

D'abord, un plan concernant les travaux nécessaires à l'Hôpital de Bastia et les coûts : quoi ? comment ? combien ? et dans quels délais? Un véritable chantier doit être mis en place.

Ensuite, concernant le déficit de personnel, deux axes sont à prévoir : le court et le long terme.

Sur le long terme : il faut se concentrer sur la formation de personnel en local, donner les moyens à L'IFSI de Bastia de former plus de personnel tout en maintenant sa qualité d'enseignement. Les reconversions et/ou les inscriptions en première formation doivent être mises en avant (France Travail peut être un agent)

Favoriser les transitions d'aide-soignant à infirmier.

Aider également les jeunes qui le souhaitent à accéder aux études de médecines notamment à Corte mais également sur le continent afin d'offrir à la Corse sa nouvelle génération de médecin (nous ne sommes pas encore un désert médical mais se soigner, notamment avec un spécialiste reste de plus en plus compliqué, surtout dans nos zones les plus rurales)

Sur le court terme : rendre la Corse attractive que ce soit via des contrats ou des aides à l'installation. Tout ce qui s'inscrit dans le fait de rendre notre région intéressante pour une population jeune et active.

Et surtout revaloriser les salaires afin de sécuriser le personnel en place.

8. L’alimentation qui doit être suffisante pour tous en qualité et quantité

Comme dit précédemment, une réflexion doit être menée sur l’opportunité de fixer les prix et de contrôler leurs variations.

Concernant la question de la qualité, il s’agit ici d’une question de droit international. La France doit se positionner afin de protéger la qualité de sa production, de son agriculture, contre des traités internationaux qui rendent difficile le maintien de cette qualité à un prix raisonnable.

La restauration de l’autonomie alimentaire de notre pays par la Défense de ses agriculteurs est un des axes qui nous permettrait à mon sens d’atteindre ces objectifs.

9. Le logement, ce qui nécessite une augmentation urgente du nombre de logements sociaux, en mobilisant notamment les logements spéculatifs, ainsi que l’augmentation des subventions des centres d’hébergement d’urgence et de réinsertion sociale

La protection du patrimoine de nos concitoyens est une autre question qui m’interpelle.

La location touristique et la multiplication des résidences secondaires menacent à la fois notre patrimoine environnemental et notre marché de l’immobilier.

Garantir à tous la possibilité de continuer à vivre dans sa région doit être une priorité.

Concernant les logements sociaux et les centres d'urgence, ils sont malheureusement utiles et doivent donc être soutenus en conséquence.

L'accession à la propriété des primo accédants est également une piste importante.

10. La prévention du décrochage scolaire encore insuffisante

C'est un sujet très prégnant en Corse, il me permet donc opportun de nous inspirer de nos voisins, notamment du nord de l'Europe pour éviter le décrochage, le mieux reste encore de rendre l'école attractive afin de construire son avenir.

11. L'amélioration de la formation professionnelle des non diplômés

La formation professionnelle est, en tant que chef d'entreprise et membre du jury d'école ici en Corse, une question qui me touche personnellement.

Je pense qu'il faut rendre plus accessibles les différentes formations, les alternatives au baccalauréat et les certificats de compétences. Des subventions et des aides à l'orientation doivent être accessibles au plus grand nombre et la carte des formations disponibles doit être plus visible.

Je compte bien me battre pour maintenir et développer les aides offertes à tout type d'alternance, de V.A.E. et autres types de formation tout au long de la vie professionnelle.

Mais je pense qu'il faut également favoriser l'accès au diplôme, notre société « mondialisée » est malheureusement de moins

en moins accueillant envers les non diplômés.

12. L’accès à des transports en commun efficients

La mobilité est au cœur de ces combats déjà évoqués dans les précédentes questions et doit être acquise pour tous.

Le droit de se déplacer et d’être autonome est pour moi primordial.

13. L’accès à la communication numérique

La réduction de la fracture numérique est un enjeu majeur, il faut donc continuer à faire de la France un des pays où l’internet et la téléphonie sont à la fois performants mais aussi accessibles financièrement.

Il faut donc aider les villes à developper leur réseau de fibre internet et veiller à ce que les entreprises de télécommunication maintiennent leur tarif.

Enfin, la lutte contre l’illectronisme est un moyen de garantir cette accessibilité.

14. L’accès à la culture, au sport, aux loisirs

Le Pass culture a montré son efficacité et l’engouement des jeunes pour cette mesure me pousse à croire que nous devons continuer à étendre ce type de mesures afin de garantir à tous un accès à ces trois éléments.

Des aides à nos musées, salles de concert, mais aussi aux infrastructures sportives afin que leurs tarifs puissent rester

accessibles, est un premier pas.

Que proposez- vous pour renforcer la solidarité institutionnelle et sociétale afin :
15. d'associer les plus pauvres à la conception, la réalisation et l'évaluation des mesures qui les concernent

16. d'augmenter le pouvoir d'achat en prenant en compte l'importante majoration des prix en Corse par rapport à la moyenne nationale

Comme dit précédemment, la Corse et les autres régions insulaires devraient bénéficier de régimes particuliers afin de réduire ce différentiel avec le continent.

17. de faciliter l'accès aux droits, notamment en donnant des alternatives à la dématérialisation des démarches administratives et en développant de véritables guichets uniques

Seuls le recrutement de personnels et la lutte contre l'illéctronisme évoquée plus tôt permettraient d'atteindre ces objectifs en complément de la poursuite des procédures de simplification administratives.
18. de faire reculer le recours aux drogues

Il est autant nécessaire d'avoir un plan d'action sanitaire et de prévention qu'un durcissement des peines pour les dealers et les réseaux de trafiquants.

Une lutte efficace ne peut se faire sans mettre hors d'état de nuire ceux qui diffusent ces poisons. La lutte contre les drogues

est aussi celle contre le crime organisé : confiscation des actifs et affectation prioritaire de ces derniers pour un usage social.

19. d’agir réellement pour l’égalité des chances de tous les enfants

Oui, car il sont notre avenir.

20. d’accueillir dignement les migrants.

C’est un impératif d’humanité mais dans le respect du

droit.